

d'autres formes d'exceptions. L'autorité du GATT a été graduellement minée. La chose est particulièrement vraie dans le domaine du commerce des produits agricoles, mais le même phénomène a été observé plus récemment dans les secteurs des textiles, des vêtements, des automobiles et de l'acier, pour ne donner que quelques exemples.

Tout le monde a vu les difficultés que nous avons eues à défendre notre accès au marché américain, que ce soit pour les produits du bois, les porcs, les fleurs ou quelque autre produit. Mais ces problèmes ne sont pas particuliers à notre relation avec les États-Unis. Il est difficile, sinon impossible, de vendre certains produits au Japon ou à la CE ou à divers autres pays. Nous avons aussi entendu alléguer que certains aspects de notre propre politique commerciale pourraient être libéralisés.

Étant donné la sérieuse situation du commerce international, le Canada a saisi tous les pays de la nécessité de redonner dynamisme et discipline au système commercial international. Nous avons engagé des négociations bilatérales avec les États-Unis, notre principal débouché et notre plus important fournisseur, afin de donner plus de prévisibilité et de sécurité à notre relation commerciale. Notre accès à ce marché, comme à d'autres, a été menacé par l'application de politiques commerciales qui sont le prolongement de politiques intérieures. Nous en avons actuellement un exemple avec le blé, où les versements compensatoires consentis aux producteurs américains et les programmes de mise hors production, conjugués à des réévaluations de la monnaie, ont entraîné des inefficiences qui ont en partie engendré le programme américain de valorisation des exportations. Et ce programme a nui à nos producteurs de blé, qui dépendent du marché international pour 80 % de leurs ventes. Les Canadiens sont généralement tributaires du commerce international pour plus du tiers de leurs revenus, et il est essentiel qu'ils aient une certaine confiance que leur subsistance ne sera pas compromise par les actions capricieuses des autres. Rappelons-nous que le commerce extérieur compte pour environ 50 % des revenus agricoles au Canada. Nous ne pouvons donc nous permettre de rester inactifs pendant que le système commercial international tente de régler ces difficultés.

Bien que la plus grande part de notre commerce se fasse avec les États-Unis, le Canada a été l'un des pays qui ont préconisé le lancement d'une nouvelle ronde de négociations sous l'égide du GATT. Nous ne pouvons nous permettre de négliger nos exportations vers les autres régions du monde, pas plus que nos importations depuis ces pays. Et il est clair que certaines questions qui surgissent dans le contexte des négociations canado-américaines ont des ramifications plus larges et qu'elles doivent être traitées dans un contexte multilatéral.